

Allô Bercy?

AIDES PUBLIQUES :
LES CORONA-PROFITEURS
DU CAC40



RÉSUMÉ

L'épidémie de Covid a justifié des aides massives aux entreprises, dont les grands groupes ont très largement profité.

Toutes les firmes du CAC40 ont bénéficié de plusieurs formes d'aides au moins indirectes dans le cadre de la crise sanitaire. En plus du chômage partiel, des prêts garantis par l'État et des reports de charges, il y a aussi eu les plans de sauvetage et de relance sectoriels, les achats d'obligations par la Banque centrale européenne, les apports en capitaux pour protéger des entreprises "stratégiques", et la baisse de 20 milliards d'euros d'impôts de production.

Le gouvernement a beaucoup communiqué sur le fait que ces aides massives étaient assorties de "contreparties" en matière de partage des richesses, de protection de l'emploi ou d'écologie. Le présent rapport montre que **ces promesses n'ont pas été tenues.**

▶ Malgré des appels à la "modération", de nombreuses firmes ont maintenu le versement de dividendes tout en bénéficiant d'aides indirectes, comme Total, Sanofi ou Danone. **Seulement un petit tiers du CAC40 a effectivement supprimé ses dividendes, et certains ne les ont réduits que de manière symbolique. Huit firmes**

du CAC40 ont même augmenté leurs dividendes par rapport à l'année dernière.

- ▶ Un tiers du CAC40 a versé de **généreux dividendes alors que des milliers de leurs salariés étaient rémunérés sur fonds publics** via le chômage partiel.
- ▶ Plusieurs **entreprises dont l'État est actionnaire** ont maintenu le versement de leurs dividendes, en contradiction avec l'engagement du gouvernement.
- ▶ Les groupes du CAC40 qui ont bénéficié d'aides publiques directes ou indirectes, comme Renault, Airbus, Sanofi ou Schneider, ont commencé à annoncer des **dizaines de milliers de suppressions de postes en France et dans le monde.**
- ▶ **Aucune contrepartie réelle** n'a été exigée des entreprises **ni en matière environnementale, ni en matière fiscale.** Les engagements climatiques des groupes soutenus sont inexistantes ou en trompe-l'oeil. Une proportion significative de leurs filiales reste située dans des pays considérés comme des paradis fiscaux et judiciaires.

Soulignons pour finir **l'opacité qui continue de régner en matière d'aides publiques aux entreprises.** On ne sait presque rien du montant des aides effectivement versées ou débloquées, notamment en ce qui concerne les reports de charge, le chômage partiel ou la montée au capital d'entreprises "stratégiques".

Si ce rapport se focalise sur les multinationales du CAC40 et quelques cas emblématiques, elles ne sont pas les seules "corona-profiteurs" et de nombreuses autres exemples d'entreprises, cotées ou non, pourraient être cités. ■

DEUX EXIGENCES DÉMOCRATIQUES EN DÉCOULENT :

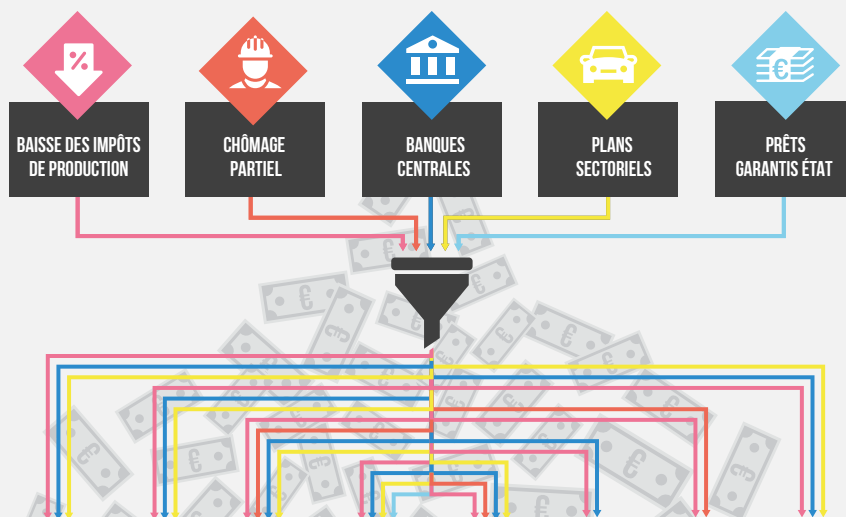
Des **conditions contraignantes** aux aides publiques directes et indirectes aux entreprises, en matière fiscale, sociale et environnementale, dont le respect ou le non-respect soit vérifié de manière indépendante et au besoin sanctionné. Les "engagements" volontaires et les "recommandations" ne suffisent à l'évidence pas.

Une **véritable transparence** sur les aides publiques aux entreprises, société par société et groupe par groupe, incluant tous types d'aides directes et indirectes, à travers la mise en place d'un observatoire public indépendant.

**OBSERVATOIRE
DES MULTINATIONALES**
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

RUISSellement D'ARGENT PUBLIC VERS LE CAC 40

Les groupes du CAC40 ont bénéficié d'aides publiques directes et indirectes à l'occasion de l'épidémie, mais beaucoup ont augmenté leurs dividendes tout en supprimant des emplois. Ils n'ont rien changé à leurs pratiques environnementales ou fiscales.



QUI EN PROFITE POUR AUGMENTER SES DIVIDENDES ?



TOTAL	SANOFI	SCHNEIDER ELECTRIC	RENAULT	THALES	DANONE	MICHELIN	AIR LIQUIDE
6,93 MILLIARD €	3,94 MILLIARD €	1,40 MILLIARD €	— MILLIARD €	0,13 MILLIARD €	1,37 MILLIARDS €	0,5 MILLIARDS €	1,31 MILLIARD €
↑	↑	↑	—	↑	↑	↑	↑

DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES

QUI EN PROFITE POUR SUPPRIMER DES EMPLOIS ?



TOTAL	SANOFI	SCHNEIDER ELECTRIC	RENAULT	THALES	DANONE	MICHELIN	AIR LIQUIDE
1 150 EN FRANCE	1 700 EN FRANCE	400 EN FRANCE	15 000 EN FRANCE	1 070 EN FRANCE	—	—	—
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓

EMPLOIS SUPPRIMÉS

QUI EN PROFITE POUR CARBONISER LE CLIMAT ?



TOTAL	SANOFI	SCHNEIDER ELECTRIC	RENAULT	THALES	DANONE	MICHELIN	AIR LIQUIDE
469 MILLIONS DE T. CO2	7 MILLIONS DE T. CO2	1 MILLIONS DE T. CO2	96 MILLIONS DE T. CO2	17 MILLIONS DE T. CO2	27 MILLIONS DE T. CO2	143 MILLIONS DE T. CO2	28 MILLIONS DE T. CO2
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓

LES PLUS GROS ÉMETTEURS DE CO₂ DU CAC40

QUI EN PROFITE POUR OCCUPER LES PARADIS FISCAUX ?



TOTAL	SANOFI	SCHNEIDER ELECTRIC	RENAULT	THALES	DANONE	MICHELIN	AIR LIQUIDE
168 FILIALES	24 FILIALES	56 FILIALES	25 FILIALES	6 FILIALES	94 FILIALES	87 FILIALES	65 FILIALES
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓

NOMBRE DE FILIALES DANS DES PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES

LES FINANCES PUBLIQUES AU SERVICE DU CAC40

En France, comme ailleurs, la pandémie de Covid-19 a poussé les gouvernements à ouvrir grande leur bourse pour protéger l'économie, sauver des emplois, préserver des entreprises de la faillite. Près de 300 milliards d'euros de prêts garantis par l'État, plan d'urgence à 110 milliards d'euros dont 7 milliards d'euros pour Air France et 5 milliards pour Renault, plan tourisme, plan automobile, plan aéronautique, relocalisation industrielle, baisses d'impôts, 100 milliards pour le plan de relance, chômage partiel pour 31 milliards, reports ou annulations de charge sociales et fiscales (76 milliards)... Les sommes annoncées sont d'une ampleur inédite. Elles profitent largement aux grands groupes et à leurs actionnaires, malgré d'importantes liquidités disponibles et les dividendes records versés des dernières années.

Ces chiffres illustrent à quel point le secteur privé – et en particulier les grandes entreprises – est abreuvé d'argent public. Avant la crise sanitaire, les aides aux entreprises représentaient déjà 150 milliards d'euros par an¹. Avec la pandé-

mie, ce soutien est devenu encore plus massif et plus visible. Il est désormais impossible d'échapper aux débats sur les conditions sociales ou environnementales qui devraient l'accompagner.

Au-delà des formes d'aides directes les plus évidentes, il y en a beaucoup d'autres, indirectes ou très techniques, que les entreprises évitent d'évoquer. Les achats d'obligation par la BCE en sont un bon exemple (voir encadré). Autour de tous ces soutiens publics règne une grande opacité à laquelle conspirent à la fois l'État et les entreprises, invoquant le secret fiscal ou le secret des affaires. Impossible de savoir précisément quelles sociétés ont eu recours au chômage par-



CERTAINES FIRMES QUI AFFIRMENT HAUT ET FORT NE PAS AVOIR FAIT APPEL AUX AIDES D'ÉTAT BÉNÉFICIENT EN RÉALITÉ D'AIDES INDIRECTES SUBSTANTIELLES.

LE SOUTIEN DISCRET (MAIS MASSIF) DES BANQUES CENTRALES

Fin mars, Total annonçait dans un communiqué de presse qu'il « *ne sollicitera[it] pas le soutien de l'État pour faire face aux difficultés économiques créées par le Covid-19 que ce soit sous forme de soutien de trésorerie (prêts bancaires garantis, report de paiement des charges sociales ou fiscales) ou de recours au dispositif exceptionnel de chômage partiel* »². Le groupe pétrolier bénéficie pourtant de formes indirectes de soutien public, comme les achats d'obligations d'entreprises par les banques centrales. Alors que l'épidémie s'étendait en Europe, la Banque centrale européenne a fortement étendu son programme de soutien à la trésorerie des entreprises via l'achat de leur dette : l'émission d'obligations permet aux multinationales de renforcer leur trésorerie à travers un emprunt à long terme sur les marchés financiers. La BCE a ainsi acheté (via la Banque de France) des obligations de plusieurs dizaines de groupes français, dont quatre émises pendant le confinement par Total.

D'autres grandes entreprises tricolores qui ont maintenu leurs dividendes malgré la pandémie ont également bénéficié de ce soutien financier discret, comme Sanofi, Schneider Electric ou Air Liquide. Interpellé à ce sujet, le groupe pétrolier a répondu que cela ne compte pas car « *Total n'a pas sollicité ce soutien des pouvoirs publics* »³. Saint-Gobain est beaucoup plus honnête dans sa communication, présentant explicitement les achats d'obligation de la BCE comme une « *source de financement* »⁴. ■

tiel ou au report d'impôts ou de cotisations sociales, et pour quels montants. C'est le cas aussi des milliards d'euros confiés à l'Agence des participations de l'État et Bpifrance pour protéger des entreprises jugées "stratégiques" contre les appétits étrangers, dont l'utilisation est discrétionnaire.

Ce tableau dresse un état des lieux non exhaustif des aides directes et indirectes débloquées au profit du CAC40 à l'occasion de la crise sanitaire. On y voit notamment que certaines firmes qui affirment haut et fort ne pas avoir fait appel à l'État (pour se justifier de n'avoir pas supprimé leurs dividendes) bénéficient en réalité d'aides indirectes substantielles. ■

LE SECTEUR FINANCIER, VULNÉRABLE MAIS AUSSI PROFITEUR DE CRISE

Il y a de bonnes raisons de s'inquiéter de la stabilité du système bancaire, à mesure que les effets économiques de l'épidémie de Covid-19 se feront sentir. Faillites d'entreprises et chute des revenus risquent d'affecter le bilan des banques, d'autant plus que plusieurs années d'argent facile ont conduit de nombreuses firmes à s'endetter excessivement : leur endettement approche 2 000 milliards d'euros, dont 216 milliards de plus entre juin 2019 et juin 2020. Cependant, les grandes banques ne se portent pas trop mal. Elles sont au premier rang des plans de sauvetage via les prêts garantis par l'État : elles sont invitées à prêter à bas taux, mais c'est l'État qui garantit le risque de défaillance de l'emprunteur. Elles touchent une rémunération sur les émissions obligataires des gouvernements (500 millions d'euros pour les seuls pays européens au premier semestre⁵) et des grandes entreprises. Elles ont emprunté 1 300 milliards d'euros à taux négatif auprès de la Banque centrale européenne⁶. Sous prétexte de faciliter le crédit, elles ont obtenu l'assouplissement ou l'abandon de règles prudentielles mises en place après la crise de 2008. Elles oeuvrent enfin en coulisse pour que la BCE accepte de réexaminer sa recommandation aux banques de ne pas verser de dividendes⁷. ■

LE CAC40 ET LES AIDES PUBLIQUES COVID

Ce tableau dresse un état des lieux non exhaustif des aides directes et indirectes débloquées au profit du CAC40 à l'occasion de la crise sanitaire. On y voit notamment que certaines firmes qui affirment haut et fort ne pas avoir fait appel à l'État (pour se justifier de n'avoir pas supprimé leurs dividendes) bénéficient en réalité d'aides indirectes substantielles.

	CHÔMAGE PARTIEL	REPORT DE CHARGES	PGE	BAISSE DES IMPÔTS «DE PRODUCTION»	PLANS SECTORIELS	SOUTIEN BCE	PROTECTION D'ENTREPRISES «STRATÉGIQUES»	DIVIDENDE ?	PERTES EMPLOI	PARTICIPATION DE L'ÉTAT (CDC, BPI)	
AIR LIQUIDE				OUI	OUI (HYDROGÈNE)	OUI	?	MAINTENU			AIR LIQUIDE
AIRBUS	OUI	?		OUI	OUI (AÉRIEN)	OUI	?	SUPPRIMÉ	OUI	ÉTAT: 10,96%	AIRBUS
ALSTOM	OUI	?		OUI	OUI (FERROVIAIRE, HYDROGÈNE)		?	N/A		CDC: 0,96%	ALSTOM
ARCELORMITTAL	OUI	?		OUI			?	SUPPRIMÉ	OUI		ARCELORMITTAL
ATOS	OUI	?		OUI	OUI (NUMÉRISATION)		?	SUPPRIMÉ			ATOS
AXA		?		OUI			?	RÉDUIT			AXA
BNP PARIBAS		?		OUI		OUI	?	SUPPRIMÉ			BNP PARIBAS
BOUYGUES	OUI	?		OUI		OUI	?	RÉDUIT			BOUYGUES
CAPGEMINI	OUI	?		OUI	OUI (NUMÉRISATION)	OUI	?	RÉDUIT			CAPGEMINI
CARREFOUR	OUI	?		OUI		OUI	?	RÉDUIT			CARREFOUR
CREDIT AGRICOLE		?		OUI		OUI	?	SUPPRIMÉ			CREDIT AGRICOLE
DANONE				OUI		OUI	?	MAINTENU		CDC: 1,6%	DANONE
DASSAULT SYSTEMES		?		OUI	OUI (NUMÉRISATION)		?	MAINTENU			DASSAULT SYSTEMES
ENGIE	OUI	?		OUI	OUI (HYDROGÈNE)	OUI	?	SUPPRIMÉ	OUI	ÉTAT: 23,64% + CDC: 2,62%	ENGIE
ESSILORLUXOTTICA	OUI	?		OUI		OUI	?	SUPPRIMÉ			ESSILORLUXOTTICA
HERMES		?		OUI			?	RÉDUIT			HERMES
KERING	OUI (ITA + ALL)	?		OUI		OUI	?	RÉDUIT	OUI	CDC: 2,45%	KERING
LEGRAND		?		OUI		OUI	?	RÉDUIT			LEGRAND
L'OREAL		?		OUI			?	RÉDUIT			L'OREAL
LVMH	OUI (ITA + ALL)	?		OUI		OUI	?	RÉDUIT			LVMH
MICHELIN	OUI	?		OUI			?	RÉDUIT			MICHELIN
ORANGE		?		OUI	OUI (NUMÉRISATION)	OUI	?	RÉDUIT	OUI	ÉTAT: 13,39% + BPIFRANCE: 9,56%	ORANGE
PERNOD RICARD		?		OUI		OUI	?	MAINTENU		CDC: 1,49%	PERNOD RICARD
PSA	OUI	?		OUI	OUI (AUTOMOBILE)	OUI	?	SUPPRIMÉ		BPIFRANCE: 12,23%	PSA
PUBLICIS	OUI	?		OUI			?	RÉDUIT			PUBLICIS
RENAULT	OUI	?	OUI	OUI	OUI (AUTOMOBILE)		?	SUPPRIMÉ	OUI	ÉTAT: 15,01%	RENAULT
SAFRAN	OUI	?		OUI	OUI (AÉRIEN)		?	SUPPRIMÉ	OUI	ÉTAT: 11,23%	SAFRAN
SAINT-GOBAIN	OUI	?		OUI	OUI (RÉNOVATION BÂTIMENTS)	OUI	?	SUPPRIMÉ			SAINT-GOBAIN
SANOFI				OUI	OUI (RELOCALISATION)	OUI	?	MAINTENU	OUI		SANOFI
SCHNEIDER ELECTRIC	OUI	?		OUI	OUI (RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE)	OUI	?	MAINTENU	OUI		SCHNEIDER ELECTRIC
SOCIETE GENERALE		?		OUI		OUI	?	SUPPRIMÉ		CDC: 2,41%	SOCIETE GENERALE
ST MICRO		?		OUI			?	RÉDUIT		BPIFRANCE: 14,1%	ST MICRO
TELEPERFORMANCE	OUI	?		OUI			?	MAINTENU			TELEPERFORMANCE
THALES	OUI	?		OUI	OUI (AÉRIEN)	OUI	?	RÉDUIT	OUI	SECTEUR PUBLIC: 25,68%	THALES
TOTAL				OUI	OUI (BATTERIES, HYDROGÈNE)	OUI	?	MAINTENU	OUI		TOTAL
UNIBAIL	OUI	?		OUI		OUI	?	RÉDUIT			UNIBAIL
VEOLIA	OUI	?		OUI	OUI (PLAN DE RELANCE)	OUI	?	RÉDUIT		CDC: 5,97%	VEOLIA
VINCI	OUI	?		OUI		OUI	?	RÉDUIT	OUI		VINCI
VIVENDI	OUI	?		OUI			?	MAINTENU		CDC: 3,23%	VIVENDI
WORLDLINE		?		OUI	OUI (NUMÉRISATION)	OUI	?	N/A			WORLDLINE

UNE “NATIONALISATION SANS PRÉCÉDENT DES SALAIRES”

«**S**oyez exemplaires : si vous utilisez le chômage partiel, ne versez pas de dividendes.» Cette demande exprimée par Bruno Le Maire fin mars 2020 est restée lettre morte. Très rapidement, le gouvernement a fait comme si le chômage partiel n'était pas une aide publique à destination des entreprises mais un « bouclier anti-licenciement » visant à empêcher les plans sociaux et profitable aux salariés. Il a donc écarté toute possibilité d'en conditionner l'accès.

Résultat : l'État a couvert le chômage partiel de près de 12,9 millions de salariés d'entreprises privées alors que, dans le même temps, une partie d'entre elles ont versé de généreux dividendes. L'un des patrons les plus influents de la place de Paris, Laurent Burelle, président de Plastic Omnium et de l'AFEP (Association française des entreprises privées, le lobby qui regroupe les plus grandes entreprises françaises) n'a pas hésité une seconde : 90 % de ses salariés ont été mis au chômage partiel, mais son entreprise a versé un généreux dividende de 73 millions d'euros, dont lui et son entourage sont les principaux bénéficiaires.

Jamais utilisé à si grande échelle, le chômage partiel a vu ses modalités d'éligibilité largement assouplies. Il a permis aux entreprises de confier la charge de la rémunération d'une partie de leurs salariés, dans la limite de 4,5 Smic par salarié (4 800 euros nets environ), à l'État et l'Unedic. Emmanuel Macron a même parlé d'une « nationalisation sans précédent des salaires »⁸, permettant aux entreprises de conserver des salariés formés et compétents pour un coût réduit. 68 % des grandes entreprises (500 salariés ou plus), censées être plus solides et disposant de liquidités parfois très significatives, n'ont pas hésité à recourir à cette assistance de l'État⁹.

Au moins 24 membres du CAC40 ont ainsi profité du chômage partiel, et 14 d'entre eux ont versé un généreux dividende : Bouygues, Capgemini, Carrefour, Kering, LVMH, Michelin, Publicis, Schneider, Teleperformance, Thales, Unibail, Veolia, Vinci, Vivendi. Hors CAC40, signalons le chimiste Solvay qui a versé 397 millions d'euros de dividendes et lui aussi largement bénéficié du chômage partiel.

EFFETS D'AUBAINE

Le groupe Veolia, qui a versé 284 millions d'euros de dividendes et qui est aujourd'hui prêt à débloquer 10 milliards d'euros ou plus pour racheter son concurrent Suez, a pu compter sur l'argent public pour plus de 20 000 de ses salariés pris en charge par le chômage partiel. Le groupe Teleperformance (leader mondial des centres d'appel) réussit la performance d'avoir augmenté son dividende de 26,3 % tout en mettant une partie de ses salariés, souvent peu payés, au chômage partiel.

Les sommes en jeu sont importantes : Capgemini a ainsi reçu au moins 91 millions d'euros de la part de l'État pour le chômage partiel de 3 000 de ses employés (sur 25 000)¹⁰. Plusieurs membres du CAC40 sont par ailleurs épinglés pour avoir abusé de ce dispositif : Bouygues est ainsi accusé de possibles abus au chômage partiel dans sa filiale bâtiment¹¹. Le ministère du Travail revendique 50 000 contrôles et 225 millions d'euros de fraude avérée, soit moins de 1 % du dispositif, ce qui paraît bien peu pour les observateurs.

Le gouvernement a décidé de proposer un nouveau dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) doté de 7 milliards d'euros, qui permettra aux entreprises de réduire le temps de travail de leurs salariés jusqu'à 40 %, en couvrant 85 à 100 % de leurs salaires. Soumise à un accord d'entreprise ou de branche, ce dispositif est perçu par les syndicats comme le moyen d'un chantage à l'emploi, permettant d'imposer aux salariés des baisses de salaire et des pertes d'acquis sociaux. Les exemples de Valeo et Derichebourg, qui ont versé des dividendes tout en supprimant des emplois, tendent à confirmer ces craintes. ■



AU MOINS 24 MEMBRES DU CAC40 ONT PROFITÉ DU CHÔMAGE PARTIEL, ET 14 D'ENTRE EUX ONT VERSÉ UN GÉNÉREUX DIVIDENDE.



DES ACTIONNAIRES TRÈS PEU MIS À CONTRIBUTION

SI VOUS AVEZ BÉNÉFICIÉ DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT, VOUS NE POUVEZ PAS VERSER DE DIVIDENDES ET VOUS NE POUVEZ PAS RACHETER DES ACTIONS

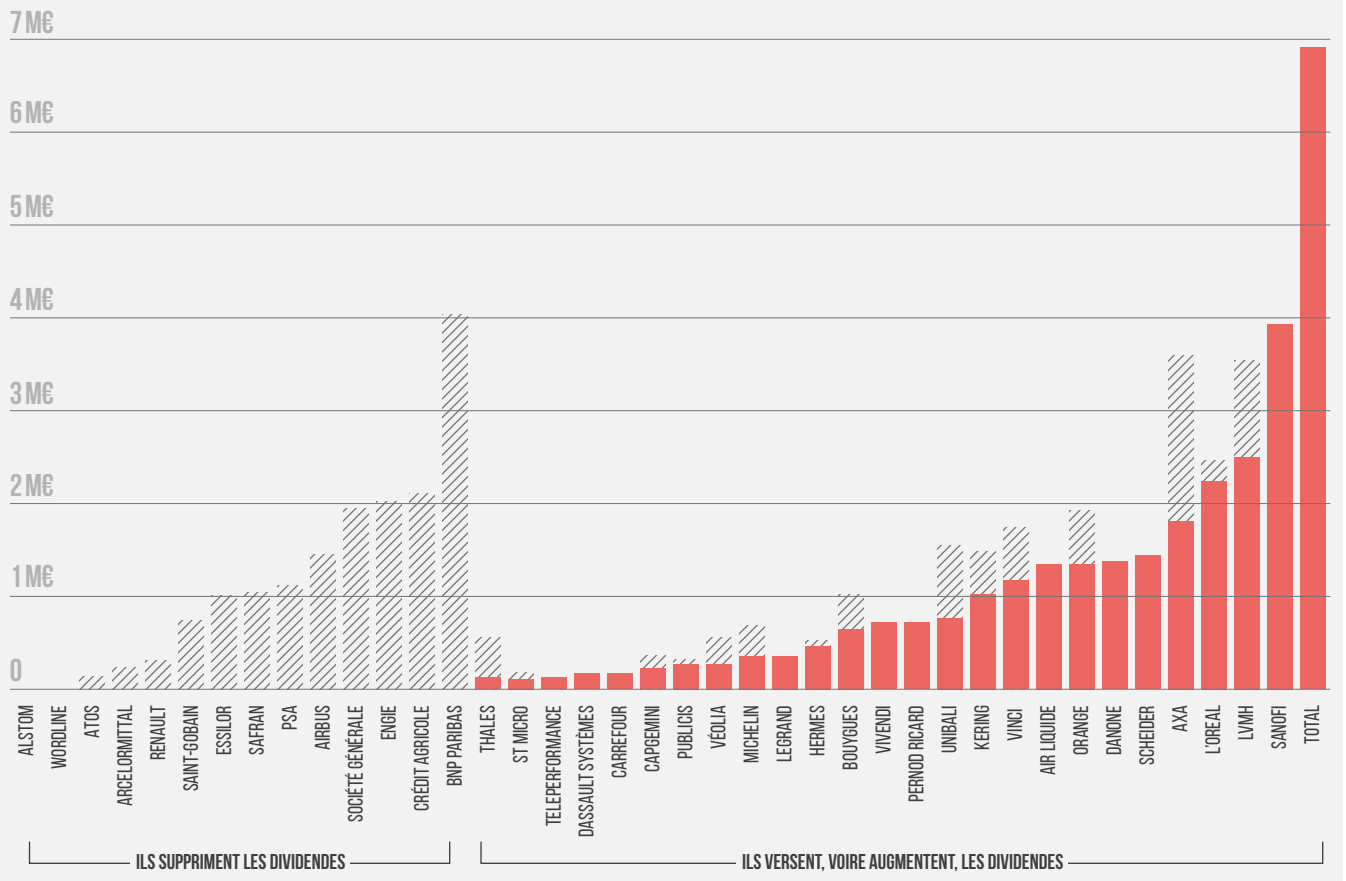
BRUNO LE MAIRE

“ C'est en pleine période de pandémie et de confinement du pays que les multinationales du CAC40 auraient dû annoncer de nouveaux records en matière de versement de dividendes, au moment de leurs assemblées générales annuelles (mai-juin pour la plupart) : 53,2 milliards d'euros, sans compter les rachats d'actions¹. Très vite, conscients que ces records annoncés ne seraient pas perçus favorablement par l'opinion, pouvoirs publics et organisations professionnelles ont multiplié les appels à la modération. Le gouvernement français, après moult tergiversations, a consenti à faire du non versement de dividendes et de rachats d'actions une condition formelle pour bénéficier d'un prêt garanti de l'État ou d'un report de

cotisations, mais pas pour bénéficier du chômage partiel ou de l'appui des banques centrales. L'AFEP, lobby du CAC40, a finalement « *recommandé* » à tous ses membres de réduire leurs dividendes prévus de 25 %.

Au sein du CAC40, et plus généralement de toutes les grandes entreprises françaises, ces demandes ont été très diversement suivies. Seul un petit tiers du CAC 40 (treize firmes) ont annulé ou suspendu le versement des dividendes initialement prévus. Il s'agit essentiellement des grandes banques (BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale) qui y ont été indirectement obligées pour pouvoir avoir accès au refinancement bancaire via la BCE, ainsi que de grands groupes ayant >>>

DIVIDENDES CEUX QUI LES ONT SUPPRIMÉS ET LES AUTRES



LES DEUX TIERS DU CAC40 ONT MAINTENU LE VERSEMENT D'UN DIVIDENDE CONSÉQUENT.

» un urgent besoin d'aides publiques pour survivre à la période (Airbus, PSA, Renault, Safran). Plusieurs n'ont pas totalement abandonné l'idée de verser un dividende plus tard dans l'année.

Les deux tiers du CAC40 ont soit maintenu, soit réduit leur dividende, même quand ils ont bénéficié d'aides directes ou indirectes conséquentes. Huit groupes ont même augmenté le dividende versé par rapport à l'année précédente : Teleperformance (+26,3 %), Vivendi (+20 %), Schneider Electric (+8,5 %), Danone (+8,2 %), Dassault Systèmes (+7,7 %), Total (+4,7 %), Sanofi (+2,6 %), Air Liquide (+1,9 %). Bouygues, Hermès, Legrand et L'Oréal ont maintenu inchangé le montant de leur dividende (ou renoncé à des augmentations).

Certaines "réductions" de dividendes annoncées sont manifestement de façade : pour Hermès, L'Oréal et Legrand, elles sont de moins de 10 %. Malgré leurs "réductions", L'Oréal et LVMH distribuent tout de même plus de 2 milliards d'euros à leurs actionnaires, et Axa n'est pas loin derrière.

Au final, le CAC40 versera cette année 30,3 milliards d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2019, soit un peu plus de la moitié de ce qui était prévu. Les rachats d'actions de l'exercice 2019 s'élèvent à 3,7 milliards pour le premier semestre 2020 (qui s'ajoutent aux 11 milliards d'euros au titre de l'exercice 2019). Les actionnaires ont donc reçu 34 milliards d'euros alors même que la pandémie sévissait et que l'économie était à l'arrêt. ■

GROS PLAN SUR LES RACHATS D'ACTION EN 2020

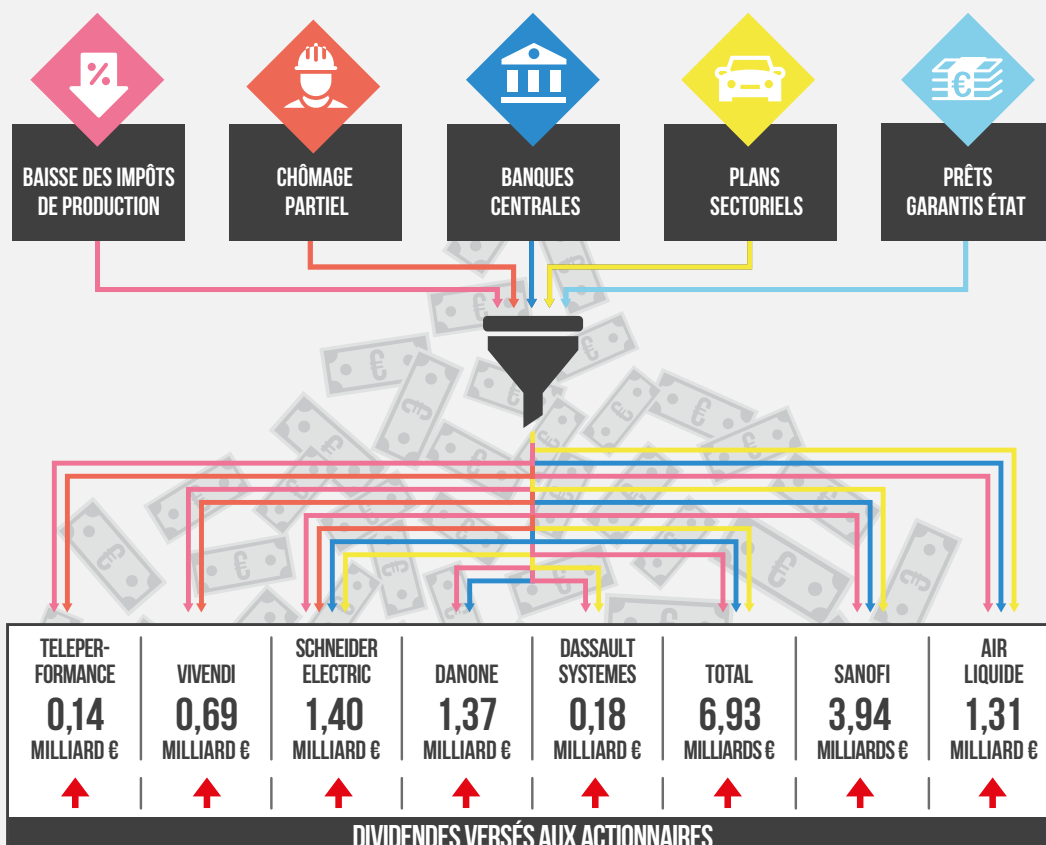
Au cours du premier semestre 2020, le CAC40 a encore procédé à plus de 3,7 milliards d'euros de rachats d'actions. Sans surprise, ce sont souvent les mêmes firmes qui ont maintenu leurs dividendes qui ont procédé aux rachats les plus massifs : Vivendi (719 millions d'euros), Total (611 m€), Pernod-Ricard (523 m€), Sanofi (361 m€), Vinci (336 m€). On retrouve à nouveau dans la liste ST Micro (111,60 m€), dont l'État est un actionnaire majeur.

De quoi s'agit-il ? Contrairement aux dividendes qui sont un versement direct aux actionnaires, cette pratique consiste à faire monter artificiellement le cours boursier d'une entreprise (et donc le patrimoine des actionnaires) en utilisant sa trésorerie pour racheter ses propres actions sur les marchés, et ensuite les annuler. ■



RUISSellement D'ARGENT PUBLIC VERS LE CAC 40

QUI EN PROFITE POUR AUGMENTER SES DIVIDENDES ?





L'ÉTAT, UN ACTIONNAIRE PAS TRÈS EXEMPLAIRE

Au début du confinement, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud avait indiqué que l'État français demanderait « aux entreprises dont il est actionnaire de ne pas verser de dividendes par solidarité »¹³. Cet engagement est loin d'avoir été respecté. Ainsi Orange (dont l'État détient directement 13,39 % et 9,56 % via Bpifrance) a seulement réduit son dividende, en versant tout de même 1,3 milliard d'euros. Son PDG Stéphane Richard a annoncé qu'il proposerait un retour au dividende initialement prévu (soit 530 millions supplémentaires) « dès 2020 »¹⁴. Si Engie n'a pas versé de dividendes, le groupe a largement bénéficié de généreux dividendes de GTT (120 millions) et Suez (280 millions) dont il est un actionnaire majeur. Hors CAC40, la Française des jeux (FDJ) a versé plus de 85 millions d'euros de dividendes.

ST Micro est un autre cas emblématique du non-respect de cet engagement gouvernemental. Alors que le groupe est détenu à hauteur de 27,5 % par les États français et italien, et que son conseil de surveillance était même présidé par Nicolas Dufourcq, actuel directeur général de Bpifrance, il a versé un dividende de 138 millions d'euros et racheté pour 112 millions d'euros d'actions.

Enfin, trois firmes dont l'État est actionnaire via la Caisse des dépôts et consignations ont maintenu leur dividende : Danone, Pernod-Ricard et Vivendi, et deux l'ont à peine diminué, Kering et Veolia. ■

UNE ÉPIDÉMIE DE PLAN SOCIAUX

À quoi servent les aides publiques dont bénéficient les grandes entreprises ? Manifestement, pas à préserver l'emploi. L'État annonce une aide de plusieurs milliards à Renault et un plan de soutien à l'automobile. Quelques jours plus tard, Renault annonce la suppression de 15 000 emplois, dont 4 600 en France.

L'État a garanti un prêt de 7 milliards à Air France, à quoi s'ajoute un plan de relance pour le secteur aéronautique. Air France va supprimer 7 500 emplois.

En juin, Emmanuel Macron se rend dans une usine Sanofi pour annoncer un soutien à la relocalisation de l'in-

dustrie pharmaceutique. Quelques jours plus tard, Sanofi annonce 1 700 suppressions d'emploi en Europe, dont 1 000 en France.

Également bénéficiaire du plan aéronautique, Airbus va supprimer 15 000 postes dans le monde, dont 5 000 en France, et ses sous-traitants lui emboîtent le pas.

“
LE CAC40 A DÉJÀ ANNONCÉ PRÈS DE 60 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, DONT LE QUART EN FRANCE.

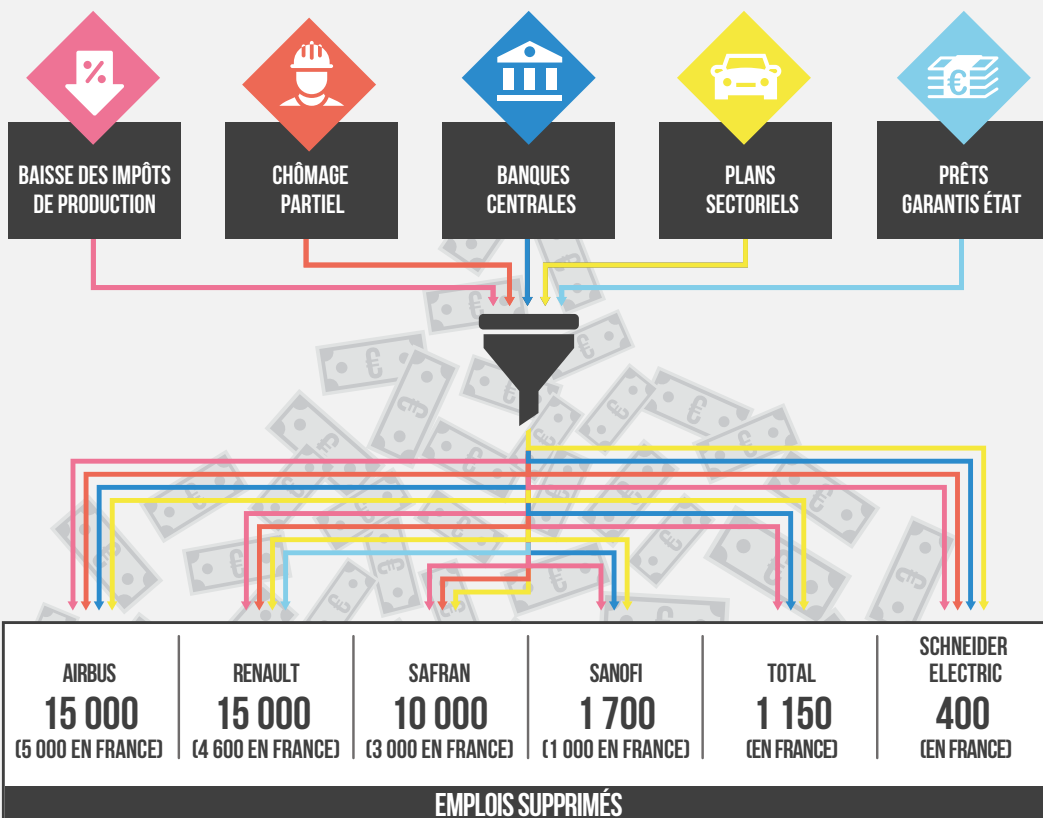
Valeo, qui a profité du chômage partiel et dont l'État est actionnaire via Bpifrance (5,13 %), a pourtant versé un dividende. Le groupe prévoit aujourd'hui de supprimer 2 000 emplois et souhaite conclure un accord de performance collective pour faire baisser les coûts salariaux en France de 10 %.

En tout, selon les chiffres que nous avons pu récolter, le CAC40 a déjà annoncé près de 60 000 suppressions d'emplois, dont le quart en France. Une partie de ces suppressions concerne des firmes qui ont maintenu le versement de leurs dividendes : Total, Sanofi ou encore Schneider. »



RUISSellement D'ARGENT PUBLIC VERS LE CAC 40

QUI EN PROFITE POUR SUPPRIMER DES EMPLOIS ?





» Si les annonces de plans sociaux au sein des poids lourds du CAC40 font grand bruit, il ne faut pas oublier que leurs salariés ne sont pas forcément les plus exposés. Ceux de leurs fournisseurs et sous-traitants subissent de plein fouet, sans attirer autant l'attention, à la fois les conséquences directes de la crise et celles des "plans d'économie" mis en oeuvre par les grands groupes, qui se traduiront par une baisse des achats et des commandes et par une pression supplémentaire sur les coûts.

Ainsi la branche aviation de Derichebourg, un groupe qui a versé un dividende de 17,5 millions d'euros, a menacé de supprimer 700 emplois puis obtenu par un "accord de performance collective" une baisse des salaires de 1 200 salariés et la suppression de 163 postes alors qu'elle bénéficie du plan d'urgence et du plan de relance, ainsi que du chômage partiel.

Beaucoup des suppressions de postes annoncées à la faveur de l'épidémie ne sont en réalité pas directement liées à la Covid-19. Alors que le "plan de relance" annoncé début septembre prévoit 20

milliards d'euros d'allègements fiscaux pour les entreprises (qui s'ajoutent à la baisse programmée de l'impôt sur les sociétés), mettre des conditions contraignantes en termes d'emploi à ces aides est plus que jamais à l'ordre du jour. ■



UNE PARTIE DE CES SUPPRESSIONS CONCERNE DES FIRMES QUI ONT MAINTENU LE VERSEMENT DE LEURS DIVIDENDES : TOTAL, SANOFI OU ENCORE SCHNEIDER ELECTRIC.

PRESSIONS SUR LES SALARIÉS

Beaucoup des salariés et salariées du CAC40 se sont retrouvés en première ligne durant l'épidémie : ceux de la grande distribution et des services collectifs essentiels, mais aussi ceux d'usines reconverties pour produire des masques, du gel ou des respirateurs. Les conditions sanitaires de poursuite ou de reprise du travail ont été fortement contestées par les salariés dans plusieurs groupes, comme Teleperformance ou ST Micro¹⁵. Seule une partie des salariés en première ligne durant la crise ont bénéficié de primes, souvent modestes. Certains groupes comme Danone ou Legrand ont obligé leurs employés à prendre des jours de congés ou de RTT¹⁶. Passé le confinement, les mêmes se retrouvent exposés au risque de pertes d'emploi ou au chantage à la baisse des salaires pour préserver leur poste. Par comparaison, la plupart des dirigeants des entreprises du CAC40 ont annoncé des réductions de leur rémunération, mais souvent partielles (seulement de leur rémunération fixe et/ou seulement pour quelques mois), et l'argent a généralement été versé aux fondations d'entreprise, ce qui permettra de bénéficier de crédits d'impôts mécénat. ■

UNE TRANSITION EN TROMPE-L'OEIL

Une bonne partie des aides débloquées par le gouvernement a bénéficié à des entreprises et des secteurs très polluants, à commencer par celui de l'automobile (prêt de 5 milliards d'euros à Renault, plan de soutien de 8 milliards d'euros au secteur et plusieurs milliards via le plan de relance) et celui du transport aérien (prêt de 7 milliards à Air France et plan sectoriel). Même le groupe pétrolier Total, l'un des premiers responsables historiques de la crise climatique, a bénéficié de soutiens publics indirects via la baisse des impôts de production – qui profite principalement aux secteurs les plus nocifs – et les achats d'obligation de la Banque de France. Hors CAC40, le

groupe parapétrolier Vallourec devrait bénéficier d'un apport en capital de la part de Bpifrance.

Lorsque les aides publiques à Air France et Renault ont été annoncées, de nombreuses voix se sont élevées au Parlement et dans la société civile pour exiger qu'elles soient conditionnées à des objectifs et des critères clairs et ambitieux en matière environnementale. En vain.

“ LES PLANS DE RELANCE MASSIFS ADOPTÉS DANS TOUS LES PAYS SONT UNE OCCASION HISTORIQUE DE TRANSFORMATION DE NOS MODÈLES ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT.

EMMANUEL MACRON

DISCOURS LORS DE L'AG DE L'ONU PAR VISIOCONFÉRENCE, 22 SEPTEMBRE 2020

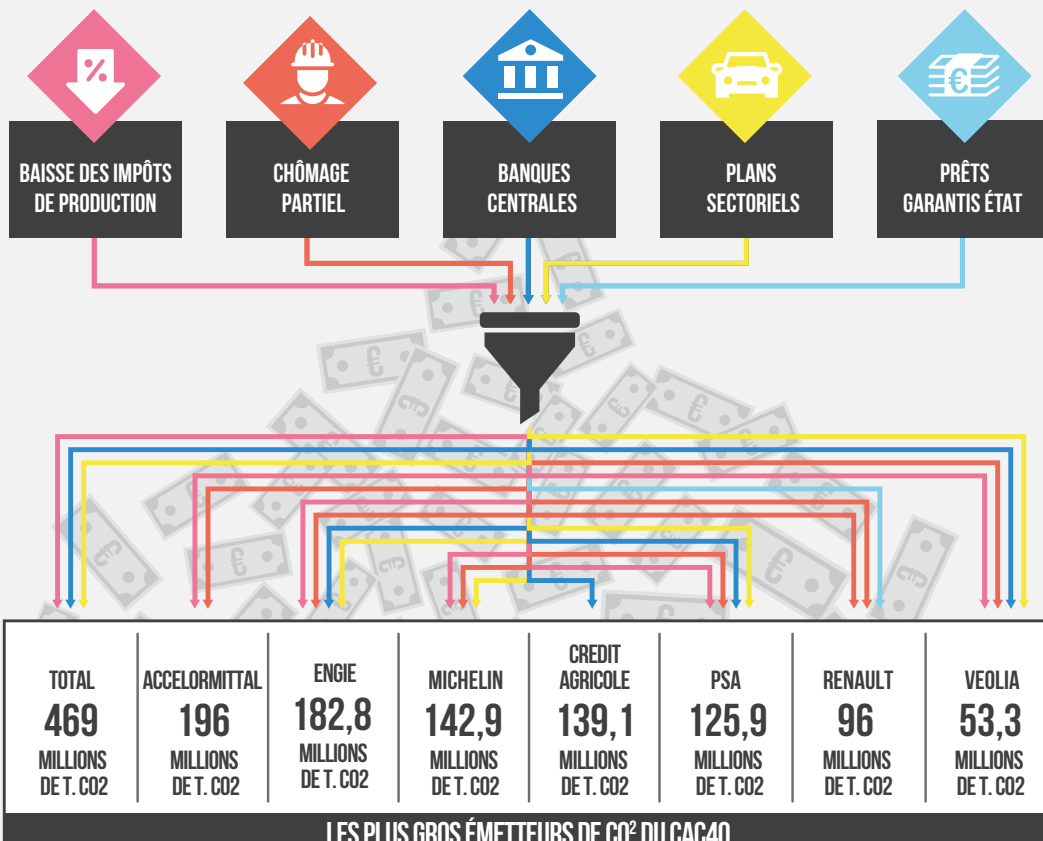
ENGAGEMENTS SANS SUBSTANCE

Le gouvernement a beaucoup communiqué sur les « engagements » verts que prenaient Renault et Air France, justifiant qu'il ne fallait pas ajouter de conditions contraignantes inutiles.

En ce qui concerne Air France, les "engagements" de l'entreprise ont été annoncés >>>



RUISSELLEMENT D'ARGENT PUBLIC VERS LE CAC 40 QUI CONTINUE À CARBONISER LE CLIMAT ?





© BNS/20

» par le gouvernement, mais on n'en trouve aucune trace dans la communication du groupe¹⁷. Le principal de ces "engagements", la suppression de certaines lignes intérieures, a été dénoncé comme insuffisant par les associations écologistes¹⁸ pour réduire véritablement les émissions de gaz à effet de serre du trafic aérien français. Il se pourrait bien que ces lignes soient maintenues ou simplement transférées à des filiales.

En ce qui concerne Renault, le président du constructeur a déjà déclaré que les engagements demandés par le gouvernement n'étaient « *pas très compliqués*¹⁹ », puisqu'il ne s'agit que de respect des délais de paiement aux fournisseurs et de mise en conformité avec les objectifs climat en vigueur - bref, ce que le groupe était déjà censé faire.

SUBVENTIONS POUR DE FAUSSES SOLUTIONS

La plus grande partie des promesses écologiques mises en avant par le gouvernement et les groupes du CAC40 sont en réalité des "fausses solutions" : elles reposent sur le déploiement de technologies qui changent le moins possible le modèle industriel établi et les sources de profit des multinationales, et dont les bienfaits réels sont limités, voire inexistantes.



LE SOUTIEN DE L'ÉTAT À AIR FRANCE S'ACCOMPAGNE D'ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES PRÉCIS.

ELISABETH BORNE
LE 27 AVRIL SUR TWITTER

La voiture électrique, mise en avant à l'occasion du prêt accordé à Renault et du plan de soutien au secteur automobile, en est l'exemple typique. Elle ne représente véritablement un progrès que si l'électricité générée n'occasionne pas elle-même des émissions importantes de gaz à effet de serre ou d'autres pollutions. Elle ne change rien aux émissions liées aux pneumatiques et aux systèmes de freinage. Enfin, il faut tenir compte de l'ensemble du cycle de vie des véhicules.

Il en va de même pour "l'avion vert" dont il a abondamment été question lors de l'annonce du plan de soutien à l'aéronautique, et qui semble surtout une vue de l'esprit. Les solutions privilégiées aujourd'hui par les industriels du secteur sont le recours aux agrocarburants et la compensation carbone, qui entraînent des changements d'utilisation des terres

(y compris de la déforestation) encore plus néfastes pour le climat.

Une bonne partie du volet "vert" du plan de relance semble lui aussi taillé pour les besoins des industriels, avec par exemple le soutien massif (7 milliards d'euros) à la filière hydrogène (qui, rappelons-le, n'est pas à l'heure actuelle une énergie "propre" et ne pourra pas le devenir avant de nombreuses années). Il inclut même un appui au nucléaire...

Même sur la rénovation énergétique des bâtiments, le groupe de travail mis en place pour plancher sur le sujet était présidé par le groupe Saint-Gobain et n'a laissé aucune place aux acteurs syndicaux ou associatifs²⁰. « *On va avoir un plan et on va pouvoir surfer sur la rénovation énergétique pendant cinq ans*, déclarait le PDG de Saint-Gobain en juillet dernier. *Il y a beaucoup d'argent à Bruxelles.* » Tout est dit. ■

ENTOURLOUPES FISCALES

Outre l'interdiction des dividendes et rachats d'actions, l'autre condition formelle posée par le gouvernement à ses aides (prêts garantis ou reports de charges) stipule que les entreprises aidées ne doivent pas avoir de présence dans les paradis fiscaux²¹. Comment justifier en effet que d'un côté des entreprises bénéficient d'un soutien financier de l'État et que de l'autre elles évitent de payer leur juste part d'impôts ? Le critère imposé par le gouvernement apparaît donc de bon sens. En réalité, il s'agit à nouveau d'un trompe-l'oeil.

La liste officielle des paradis fiscaux sur laquelle se base le gouvernement ne comporte qu'une poignée d'archipels tropicaux, qui ne sont pas les territoires où les grands groupes français pratiquent effectivement l'optimisation fiscale, qui sont souvent des pays européens comme le Luxembourg, la Belgique ou les Pays-Bas.

Par exemple, les deux constructeurs Renault et PSA – bénéficiaires d'un soutien de l'État dans le cadre de la crise sanitaire – se sont vus épinglés pour leurs pratiques d'évitement de l'impôt via des filiales à Malte²². Engie, qui a bénéficié du chômage partiel, a été épinglé pour un énorme scandale fiscal au Luxembourg²³. D'après un décompte réalisé en 2019, une filiale de Renault sur huit est basée dans un territoire consi-

“
IL VA DE SOI QUE SI UNE **ENTREPRISE A SON SIÈGE FISCAL OU DES FILIALES DANS UN PARADIS FISCAL, JE VEUX LE DIRE AVEC BEAUCOUP DE FORCE, ELLE NE POURRA PAS BÉNÉFICIER DES AIDES DE TRÉSORERIE DE L'ÉTAT.**

BRUNO LE MAIRE

déré par les associations spécialisées comme un paradis fiscal et judiciaire (12,64 %). Parmi les entreprises qui ont eu recours au chômage partiel, beaucoup affichent des proportions encore supérieures (14,16 % pour Engie, 18 % pour Caggemini, 20,5 % pour Atos, 17 % pour Michelin, etc.)²⁴.

Derrière ce débat sur les pratiques fiscales des grands groupes français et leur présence dans certains territoires et juridictions à la réputation sulfureuse, il y a une question encore plus importante, et de plus long terme : qui va payer au final pour les aides financières massives débloquées par l'État ? Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé qu'il ne reviendrait pas sur la baisse programmée du taux de l'impôt sur les sociétés, et a même annoncé 20 milliards d'exonérations supplémentaires sur les "impôts de production". Pas plus qu'il ne mettrait à contribution les plus riches du pays ou qu'il allait œuvrer pour une annulation de tout ou partie de la dette publique. Il apparaît donc inévitable que ce soient les autres, c'est-à-dire les citoyennes et citoyens, qui paieront au final d'une manière ou d'une autre la facture de la crise et des aides publiques aux entreprises. ■



CMA-CGM : L'ILLUSTRATION DES INCOHÉRENCES DE L'ÉTAT

L'armateur français CMA-CGM, numéro 4 mondial du transport maritime de conteneurs, a lui aussi bénéficié d'un prêt garanti par l'État de 1,05 milliard d'euros, ainsi que du chômage partiel. L'État français, via Bpifrance, est actionnaire du groupe à hauteur de 7 %. Ces deux conditions auraient dû conduire la CMA-CGM à ne pas verser de dividendes à ses propriétaires : plus de 85,5 millions de dollars ont pourtant été versés en 2020²⁵. Par ailleurs, nombre de ses navires sont affrétés sous des pavillons de complaisance²⁶ : Malte, Chypre, Bahamas, Liberia, et même au Panama alors que le Panama fait partie de la liste des "territoires non-coopératifs" du gouvernement justifiant le refus d'une aide publique. Comment le gouvernement peut-il prétendre que la CMA-CGM respecte les critères de versement d'aides publiques qu'il a lui-même édicté ? ■

NOTES

- 1 https://www.liberation.fr/checknews/2018/05/24/est-il-vrai-que-les-aides-aux-entreprises-coutent-140-milliards-et-representent-autant-que-les-aides_1655245
- 2 <https://www.total.com/fr/medias/actualite/communiqués/covid-19-contribution-de-total-la-solidarite-nationale>
- 3 <https://twitter.com/TotalPress/status/1265931819528093696>
- 4 https://www.saint-gobain.com/sites/sgcom.master/files/20200323_coronavirus_update_vf.pdf
- 5 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/coronavirus-les-levees-de-dette-des-États-europeens-ont-deja-rapporte-500-millions-aux-banques-1215641>
- 6 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/les-banques-empruntent-1300-milliards-a-taux-negatifs-aupres-de-la-bce-1216239>
- 7 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/dividendes-la-banque-centrale-europeenne-prete-a-assouplir-sa-position-1241732>
- 8 <https://www.ft.com/content/9667bd73-a809-497e-a3ca-8781c0549901>
- 9 Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19, Synthèse des résultats de l'enquête flash, Dares, juin 2020, https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_acemo_covid_synthese_juin_2020.pdf
- 10 <https://www.rtl.fr/actu/consolés-les-infos-de-18h-coronavirus-cap-gemini-va-empocher-91-millions-d-euros-d-aides-de-l-etat-7800526806>
- 11 <https://www.franceculture.fr/economie/possible-abus-au-chomage-partiel-le-temoignage-dun-salarie-de-bouygues-batiment>
- 12 Ou 54 milliards pour le CAC40 dans sa composition 2019. Entre le 31 décembre 2019 et la publication de ce rapport, Accor, Sodexo et TechnipFMC ont quitté l'indice, et Alstom, Teleperformance et Wordline y faisaient leur entrée.
- 13 <https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/l-État-va-pousser-les-entreprises-dont-il-est-actionnaire-a-ne-pas-verser-de-dividendes-penicaut-1901984.php>
- 14 <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/orange-confirme-vouloir-retrouver-un-dividende-a-0-70-euro-des-2020-20200908>
- 15 <https://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/coronavirus-la-cgt-reclame-la-fermeture-temporaire-d-un-site-de-stmicroelectronics-1892567.html> et https://www.lemonde.fr/emploi/article/2020/04/20/coronavirus-teleperformance-accusee-de-mauvaises-conditions-de-travail_6037182_1698637.html
- 16 <https://www.fgtafo.fr/2020/04/08/crise-sanitaire-le-groupe-danone-fait-peser-tous-les-efforts-sur-les-salaries/> et www.lepopulaire.fr/limoges-87000/actualites/la-cgt-reprouve-l-accord-chez-legrand-limoges-par-rapport-au-coronavirus-une-remise-en-cause-de-tous-nos-acquis-sociaux_13771816/
- 17 https://www.airfranceklm.com/sites/default/files/press_release_signing_of_financing_vf.pdf
- 18 <https://reseauactionclimat.org/climat-que-vaut-le-plan-du-gouvernement-pour-laerien/>
- 19 https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/pret-de-5-milliards-deuros-renault-maintient-son-plan-de-suppression-demploi-mais-sans-souffrance-sociale-ni-baisse-des-salaires_3970865.html
- 20 https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/09/02/quand-saint-gobain-oriente-la-politique-de-renovation-energetique_6050674_3234.html
- 21 <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/covid-faq-termes-references-dividendes.pdf>
- 22 Les arrangements fiscaux de Renault, PSA et Auchan à Malte.
- 23 <https://multinationales.org/Comment-Engie-a-transfere-27-milliards-d-euros-au-Luxembourg>
- 24 Chiffres extraits de "CAC40 : le véritable bilan annuel", édition 2019. <https://multinationales.org/CAC40-le-veritable-bilan-annuel>
- 25 https://www.cmacgm-group.com/api/sites/default/files/2020-09/CMA%20CGM%20-%20Consolidated%20financial%20statements%20-%20Q2%202020_signed%20%28002%29_0.pdf
- 26 <https://www.cmacgm-group.com/fr/groupe/notre-groupe/flotte/bateaux>

QUI SONT LES CORONA-PROFITEURS ? UNE TYPOLOGIE IRRÉVÉRENCIEUSE

LES DÉCOMPLEXÉS

« L'épidémie de Covid-19 ? Une occasion d'engranger encore plus de profits en vendant nos produits et nos services. Et pas question de renoncer à verser des dividendes, pressuriser les salariés ou supprimer des emplois. On vit dans une société capitaliste, oui ou non ? »



LES PASSIFS-AGRESSIFS

« Oui, s'il vous plaît. Je veux bien un peu de chômage partiel et de reports de charges. Et si vous pouvez aussi nous aider sur l'accès au financement et en baissant les impôts, c'est encore mieux. Avec quelques subventions pour assaisonner le tout. Bien sûr, si vous insistez, on les baissera un peu, ces dividendes. Les salariés ? Faudrait pas abuser, ils n'ont qu'à se débrouiller. Les temps sont durs pour tout le monde. »



LES DÉMATÉRIALISÉS

« Cette épidémie, c'est triste, mais ça ne nous affecte pas trop. Au contraire, on en profite pour empocher des contrats auprès des pouvoirs publics, et pour accélérer la digitalisation... euh pardon, la numérisation de l'économie. Et pour les salariés inoccupés, il y a le chômage partiel, alors no problemo. »



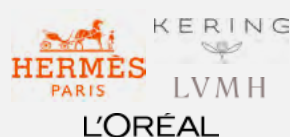
LES HYPOCRITES

« Nous, toucher des aides de l'État ? Jamais de la vie ! Enfin... Celles qui ne se voient pas, on en veut bien. Et puis faudrait pas oser nous demander de renoncer à augmenter nos dividendes comme nous le faisons chaque année. On n'est pas en Corée du Nord. »



LES CORONA-WASHEURS

« Avec cette épidémie, on va plus pouvoir vendre autant de trucs inutiles, mais on a un plan B. On va se reconverter dans les masques et le gel, ça va occuper une partie de nos employés et ça contribuera à améliorer notre image pour la suite. Et en plus on pourra en défiscaliser une partie. Sur nos dividendes et nos rémunérations, on peut faire un geste symbolique, mais il faudrait quand même finir par nous aimer comme on le mérite, nous les super-riches. Nous sommes si généreux. »



LES GRANDS BLESSÉS

« Là, il faut vraiment nous aider, parce que sinon on va mettre des dizaines de milliers de salariés à la rue. Et juste pour bien faire passer le message on va déjà en virer quelques milliers. Le climat ? Honnêtement, ça va pas être possible, mais si vous ajoutez un peu plus d'argent, on a quelques solutions qui ne changeront pas grand chose concrètement, mais qui vous permettront au moins de sauver la face. »



LES "MANGER OU ÊTRE MANGÉ"

« OK, il y a une épidémie, mais les affaires restent les affaires. On peut racheter des concurrents et monopoliser les fonds publics dédiés à la transition. Par contre, suspendre les loyers des commerçants ou indemniser les petites entreprises, faut pas rêver. On n'est pas des assistantes sociales. À la fin, ce sont les plus gros qui gagnent. »



LES FINANCIERS

« Pas moyen de sauver l'économie sans nous. Faites-nous confiance, on va assurer le financement des entreprises. On veut juste que l'État assume tous les risques, et qu'on puisse prélever notre part au passage. Et si en plus vous pouviez nous prêter de l'argent à taux négatif et supprimer quelques régulations qui nous embêtent, ce serait parfait. Mais on ne peut vraiment pas verser de dividendes, vous êtes sûrs ? C'est vraiment dur pour nous. »





CE RAPPORT EST LE PREMIER CHAPITRE,
PUBLIÉ EN AVANT-PREMIÈRE DE "CAC40 :
LE VÉRITABLE BILAN,
ÉDITION 2020",
À PARAÎTRE DANS QUELQUES SEMAINES.

Version en ligne disponible gratuitement
sur le site de l'Observatoire
des multinationales :
www.multinationales.org

APPEL À TÉMOIGNAGES

Cet État des lieux est provisoire et demande à être complété. Une grande partie des informations sur les aides dont ont bénéficié les grandes entreprises du CAC40 et au-delà est tenue secrète ou n'est pas facilement disponible parce que trop localisée.

Nous invitons donc les lecteurs, au sein ou dehors des entreprises, qui auraient accès à ces informations à les partager avec nous.

Email de contact :

observatoire@multinationales.org

Ou via ce formulaire :

<https://frama.link/AlloBercy-AppelTemoignage>

#ALLOBERCY

Ce rapport est le produit d'un travail de veille et de signalement sur Twitter par Maxime Combes, entamé pendant le confinement. Retrouvez les 77 signalements (à ce jour) dans ce "récapitweete": <https://frama.link/AlloBercy-recapitwitte>



OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

Publié par l'Observatoire
des multinationales,
octobre 2020

Rédaction :

Maxime Combes et Olivier Petitjean

Graphisme et mise en pages :

Guillaume Seyral

Photos :

Flickr / CC BY-SA 2.0

Remerciements :

Rachel Knaebel, Ivan du Roy,
Frédéric Peylet, Sophie Chapelle
et Nathalie Quiroga.

Méthodologie :

Les chiffres et informations publiés dans ce rapport sont tirés des documents des firmes du CAC40 (documents d'enregistrement universel et mises à jour), du site de la Banque centrale européenne (pour les rachats d'obligations, en date du 16 septembre 2020) ainsi que d'articles de presse ou d'informations en ligne recoupés, notamment en ce qui concerne le chômage partiel et les suppressions d'emploi. Ces dernières informations sont donc probablement sous-estimées, ce pourquoi nous lançons un appel à témoignages.

SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL

Notre budget annuel est insignifiant comparé aux milliards dépensés chaque année en publicité et en communication par des groupes comme Total, Vinci ou LVMH. Et contrairement à eux (comme nous l'expliquons dans ce rapport), nous ne bénéficions pas d'aides publiques directes ou indirectes.

Si nous pouvons mener notre travail de veille et d'enquête en toute indépendance, c'est grâce au soutien financier de nos lecteurs. Votre don à l'Observatoire peut être défiscalisé.

<https://multinationales.org/soutenez-l-Observatoire>